



Petite tablée, mais bon goûter
au Terrier le 14 juillet

Même si les manifestations culturelles et festives n'ont pu être organisées normalement...

A Saurais, pendant l'été, et malgré les contraintes sanitaires, la vie continue...

Ne perdons pas les liens sociaux et familiaux indispensables à l'équilibre de chacun ...



Quand les brugnons se dorment à en rougir au soleil de Saurais...



La vie continue malgré le Covid : mariage masqué et distances respectées dans la salle des fêtes de Saurais



Pendant les travaux
rue des Charmilles :
que de poteaux et
câbles aériens !



Après les travaux, le
ciel se dégage
rue des Charmilles.



Le Mot du Maire

Après un printemps et un été qui nous ont privé de nombreuses relations sociales, que ce soient familiales, professionnelles ou associatives, nous voilà en automne avec toujours des consignes importantes pour éviter la prolifération du virus Covid. Il faut que la vie continue, mais évidemment de manière différente ! Ne relâchons pas notre vigilance car notre santé personnelle et « collective » sont en jeu...

Sans oublier toutes les personnes et familles qui subissent des problèmes liés aux activités professionnelles, mes pensées vont naturellement vers les plus jeunes et les plus âgés car plus fragiles.

La fin de l'année scolaire 2019/2020 a été largement perturbée, et certains enfants et jeunes ont perdu plusieurs mois de temps d'éducation collective et de confrontation sociale, indispensables à leur cheminement. Espérons que la rentrée scolaire de septembre puisse leur permettre de retrouver sereinement le chemin des cours et d'une vie sociale constructive.

Pour les personnes âgées à protéger, l'incompréhension et l'isolement ont été et sont encore difficiles à vivre autant pour eux que pour les familles accompagnantes. Et là encore, la frustration du manque de visites et de relations sociales perturbe vraiment la vie de nos aînés.

Soyons ensemble vigilants pour accompagner tous les jeunes et les personnes âgées, en essayant de maintenir des relations intergénérationnelles, avec les précautions indispensables.

Tout ceci pour dire combien nous avons fondamentalement besoin d'être en relation quasi permanente avec d'autres personnes, quelle qu'en soit la nature. Nous avons donc toujours besoin les uns des autres ; ce qui doit nous engager à passer au-delà de petits conflits et divergences qui pourraient perturber ces relations indispensables. Certes, échanger, faire part de nos différents points de vue, dire nos désaccords et mécontentements sont incontournables, mais, soyons assez intelligents et tolérants pour que ce ne soit pas à l'origine de conflits et de blocages de nos relations.

Le Maire, Louis-Marie GUÉRINEAU

Mairie - Secrétariat de la mairie
Mardi 9h-12h - Jeudi 14h30-17h30

☎ 05-49-64-16-83 ☎ 08-11-38-53-46.

✉ commune.de.saurais@orange.fr

Site internet saurais :

<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/saurais>

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Edito

Depuis la loi Jules Ferry de mars 1882 rendant l'instruction obligatoire en France, un



événement en septembre rythme la vie de nos enfants dès l'âge de trois ans, c'est la rentrée scolaire.

Mais cette rentrée 2020 prend des aspects étranges et elle est bien différente des années précédentes. Un ennemi microscopique et invisible venu de l'autre bout de la planète a traversé tous les continents. Il est venu perturber toute l'organisation de cette étape annuelle incontournable pour les enfants, collégiens et lycéens ; il porte un nom étrange COVID 19.

Il se transmet d'une personne à une autre sans que l'on s'en rende compte et a déjà écourté sérieusement l'année scolaire précédente en obligeant les établissements à fermer dès le mois de mars.

Mais difficile de se protéger d'un ennemi que l'on ne voit pas !

Toutes les procédures mises en place par l'Education nationale sont difficiles à vivre pour les enfants, risquent de perturber leur apprentissage et gâchent leur plaisir de se retrouver entre copains à la récréation ou à la fin des cours. Et que dire des plus petits qui font leur première rentrée et la connaissance de leurs enseignants masqués !

L'école à distance via Internet testée au printemps a creusé les écarts entre les enfants car tous n'ont pas des parents disponibles pour les encadrer et les aider et certains n'ont pas l'équipement informatique nécessaire.

Nous devons sans doute encore attendre de longs mois avant d'avoir un vaccin ou un traitement efficace contre ce virus et il va falloir apprendre à vivre avec.

L'école de nos enfants va devoir s'adapter pour continuer d'exister et offrir un maximum « d'égalité des chances », principe censé s'appliquer via l'éducation.

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde »

Nelson Mandela



La SAURAIENNE

Nous continuons toujours ensemble nos péripéties liées au coronavirus, mais ça ne nous empêche plus à l'heure actuelle de reprendre les activités de La Sauraisienne.

Il est important pour tout le monde de retrouver du lien social, et notre association est là pour y contribuer.

A ce jour, les cours de guitare et de chant ont repris. Avec le retour de l'éveil musical pour cinq petites participantes de 4 à 7 ans.

La guitare regroupe 1 ado et 3 adultes.

La soirée se termine par le chant avec 12 personnes dont un homme, et oui !!!! Louis Marie est de retour.

Nous remercions vivement Sylvain qui continue encore cette année à animer ces différents ateliers.

Mais bien sûr, rien n'est figé, vous pouvez toujours nous rejoindre pour ces activités dès maintenant.

La dynamique de notre commune doit continuer même si il faut s'adapter face à ce satané virus. Nous maintiendrons nos autres animations en cours d'année si la situation sanitaire le permet...



ACCA DE SAURAI

L'Assemblée générale de l'ACCA de Saurais a eu lieu le 30 août avec 10 personnes présentes, (actuellement 15 membres).

L'ouverture de la chasse « tout gibier » s'est faite le 13 septembre à 9h sur les 600 ha ouverts à la chasse de la commune.

Une des activités importantes de l'association consiste à la régulation des gros gibiers; en effet, des sangliers, des renards et cervidés sévissent dans les cultures agricoles, avec parfois de gros dégâts !

La DDT (Direction Départementale des Territoires) délivre ponctuellement des autorisations spéciales pour la chasse aux corbeaux, afin de protéger certains semis.

Malheureusement, cette année l'ACCA de Saurais n'a pas pu organiser son ball-trap de fin août, principale source de ressources financières de l'association. Elle a aussi été obligée de ne pas faire le repas avec les propriétaires non chasseurs : encore un temps convivial en moins !



La Bibliothèque communale

La bibliothèque a ouvert prudemment ses portes vers la fin du mois de mai, imposant des précautions d'hygiène et un sens unique de circulation à l'intérieur de la salle. Des rendez-vous étaient pris toutes les demi-heures pour un groupe familial réduit à 3 maximum et bien sûr, les masques étaient obligatoires. Nous avons apprécié que les enfants appliquent avec sérieux les règles d'hygiène et de manipulation des livres. Mais, bien sûr, ils regrettaient de ne pouvoir se rencontrer dans la durée.

Vive les jeux!

En juillet, pour redonner vie à la bibliothèque, nous avons emprunté à la Médiathèque départementale deux valises de jeux de société : les jeux d'Asie et d'Océanie et les jeux policiers.

Les règles se sont assouplies, mais la salle a été réinstallée pour permettre une sécurité suffisante par rapport à la situation que nous vivons actuellement, et les jeux furent répartis sur la bibliothèque et la salle à côté de la mairie.

Les salles ont du coup été beaucoup plus animées, mélangeant enfants et parfois des adultes, dans une ambiance vivante et gaie.

Nous avons toujours le projet de reprendre les rencontres de jeu d'échec adultes-enfants, rencontres que nous avons prévues le premier samedi de chaque vacances, après une première partie au début des vacances de février 2020. Espérons que nous pourrons reprendre bientôt cette animation.

Comités de lecture

La découverte des nouveautés Jeunesse se poursuit. Nous rappelons qu'elle est ouverte à tous les enfants et aux adultes qui pourront donner leur avis sur un bref questionnaire et nous espérons pouvoir réunir tout le monde autour d'un goûter pour échanger avant Noël.

Pour le comité de lecture adulte, dans le cadre du **prix de Cognac**, les 4 livres doivent être tous lus avant la réunion de vote qui aura lieu le samedi 24 octobre à 10h30 heures, autour d'un café et sera, comme tous les ans, très animée et riche en échanges.

Petit rappel :

Vous recherchez un livre, vous voulez faire une suggestion d'achat....c'est facile via le catalogue MDDS, les enfants l'ont bien compris et viennent régulièrement réserver.

Bibliothèque Municipale
Mercredi 14h à 17h
Samedi 10h à 12h
✉ bibliotheque-saurais@orange.fr



« L'épicerie de la Place » de Nathalie et ses produits locaux fait halte à **Saurais le mardi de 11h à 12h** ; Tel **06 75 19 41 12** (pains frais uniquement sur commande la veille du passage)

Le camion poissonnerie-épicerie de Jean-François fait halte sur la place **les vendredis à midi**. Tel **06 71 61 14 01**.

Ces 2 commerces ambulants apportent un réel service de proximité par leur présence le mardi et le vendredi. Vous pouvez les appeler quelques jours avant leur passage pour un arrêt chez vous ou une commande spécifique. N'attendons pas d'en avoir un besoin incontournable pour les faire travailler ; il serait dommage qu'ils suppriment leur service à Saurais par manque de clients ...

Jeu

Trouver les 7 erreurs



Cuisine

Des cookies aux Smarties

TEMPS DE PRÉPARATION :

10 MIN

TEMPS DE CUISSON :

15 MIN

RECETTE POUR : 10 pers

INGRÉDIENTS

200 G de farine, 200 G de

sucre, 1 /2 sachet de levure, une pincée de sel,

2 c à soupe de cacao en poudre amer, 125 g de beurre fondu, 1 œuf, des Smarties.

PRÉPARATION

1. Préchauffe le four à 210°C (th.7).
2. Mélange la farine avec le sucre, la levure, le sel et le cacao.
3. Mélange le beurre fondu et l'œuf.
4. Rassemble les 2 préparations et mélange bien.
5. Recouvre une plaque allant au four de papier sulfurisé.
6. Forme des petites boules de pâte et aplatis-les légèrement sur la plaque, en les espaçant bien, car les cookies vont gonfler pendant la cuisson.
7. Ajoute quelques Smarties sur chaque biscuit et demande à un adulte d'enfourner pour 10 minutes.

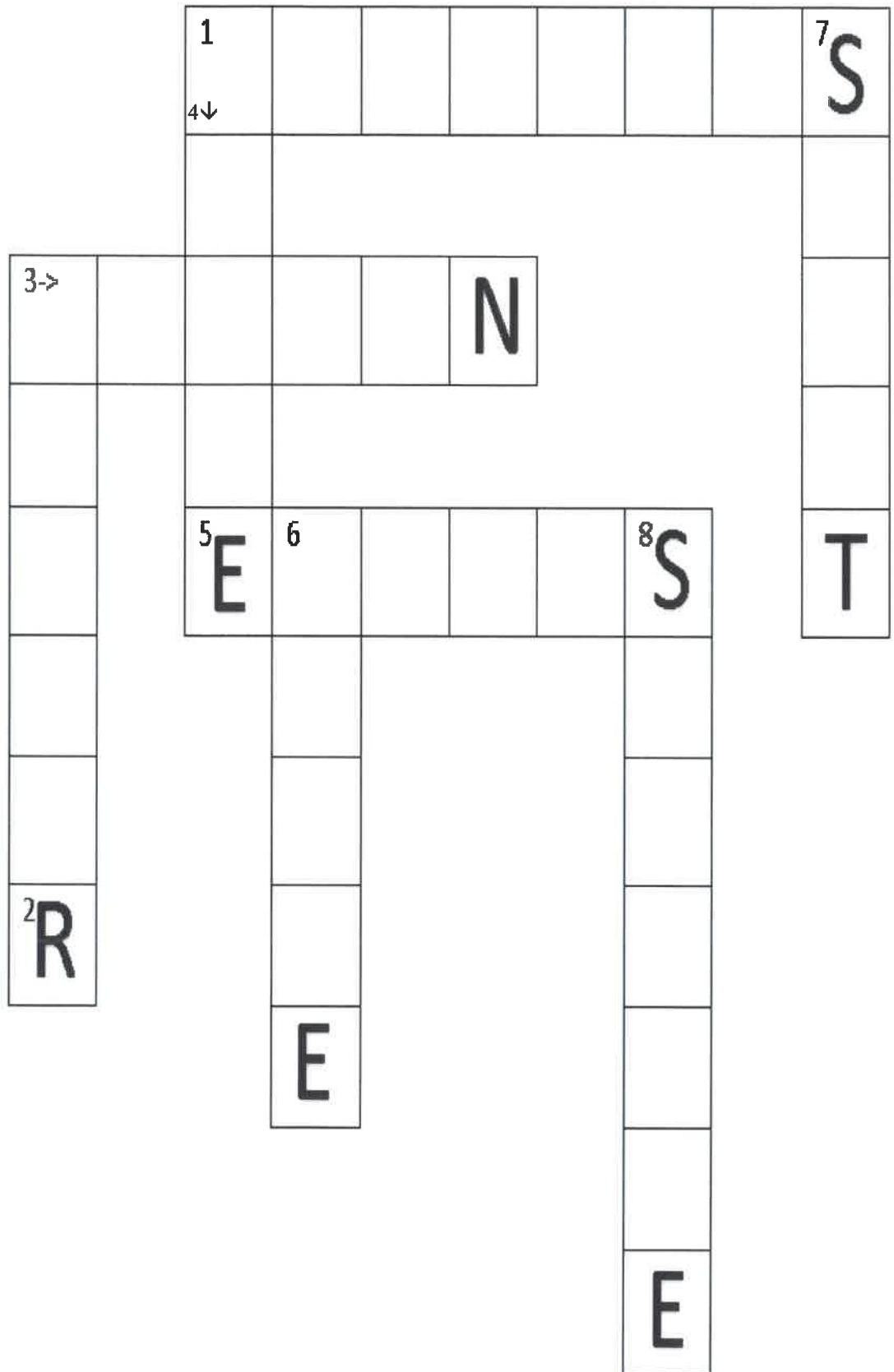
Bon appétit



Jeu

Mots

Fléchés



- 1 - Lieux de scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- 2 - Peut servir de brouillon.
- 3 - En bois ou à bille.
- 4 - Sert à écrire sur un tableau.
- 5 - Constitue une classe.
- 6 - Se trouve à la bibliothèque.
- 7 - Activité pour avoir des tablettes de chocolat.
- 8 - Matière pour connaître le corps humain.

Pages de jeux et
recette de cuisine,
par et pour les en-
fants



Delphine et Pierre avec leur butin trouvé au bord des routes de Saurais

Appel à personnes de la part de Pierre et Delphine pour des nettoyages collectifs de la commune :

*Sauraisiennes et Sauraisiens, si vous êtes sensibilisés à la **protection de la planète**, venez nous rejoindre **le premier samedi de chaque mois à 14 h** (arrêt de bus sur la place de Saurais) avec votre gilet jaune pour récupérer les déchets qui polluent la nature, le long des routes de la commune.*

« Soyons éco-responsables, gardons notre commune propre et protégeons notre planète. »

Les gants et sacs poubelles seront fournis par la mairie.

Delphine Largeaud et Pierre Bernard.

Rappel Collecte verre

Devinette : où a été collecté ce panel d'objets insolites ? (bouchons, capsules métalliques, bouteille plastique, long couteau, cafetière cassée, paquet de cigarettes, verres à boire, caoutchouc, tasses en céramique ...) ??

Réponse : aussi étonnant que ça puisse paraître, tous ces objets ont été retrouvés dans la poubelle dédiée au verre près du cimetière de Saurais le 12 septembre dernier !!

Consignes de tri disponibles en mairie et sur le site de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine <https://www.cc-parthenay-gatine.fr/au-quotidien/environnement-et-proprete/consignes-de-tri-1>

Tel 05 49 94 90 13 Mail : accueil-techniques@cc-parthenay-gatine.fr



N'apparaissent pas sur la photo : 10 bouteilles d'apéritif anisé de 1,5 litre avec bouchons + 1 pot de mayonnaise cassé et vidé sur les autres bouteilles... !!!

Pour certaines personnes, il paraît donc nécessaire de rappeler quelques principes de base au sujet du tri des objets ménagers et du verre en particulier ...

Dans le container à verre sur le parking du cimetière, **seuls les bouteilles sans bouchon et bocaux en verre (dont les petits pots pour bébé) sans capsule sont acceptés ; les autres objets en verre (verres à boire, cafetière, vitrages, vieilles ampoules à incandescence, ...) doivent être déposés impérativement soit dans la poubelle Ordures Ménagères (bac à couvercle vert), soit dans une benne ou un container spécial de la déchèterie.**

Les capsules en métal et bouchons **doivent être enlevés** et mis dans le **bac jaune** pour objets recyclables

Les objets en céramique ou terre cuite (tasses) vont dans le compartiment « **déchets inertes** » de la déchèterie ou, pour les petites quantités, dans le **bac ordures ménagères**.

Les objets en métal (couteaux, fil métal, ...) vont dans la **benne « ferraille »** à la déchèterie

La bouteille en plastique ainsi que le paquet vide de cigarettes (plastique séparé du papier-carton) vont dans le **bac jaune « emballages recyclables »**

Tout est mis en œuvre par la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine pour collecter tous les objets dont vous voulez vous séparer : 2 bacs de collectes en porte à porte, des containers pour le verre, des déchèteries qui acceptent tous les déchets ménagers. C'est de la responsabilité de chacun de respecter les règles de tri. Le non-respect de ces règles est simplement de l'incivilité caractérisée.

Assumons nos déchets en les triant comme il se doit !

SAURAIS

1. Le bourg

Les premiers écrits sur la localité de Saurais apparaissent en 1287 avec la désignation de « Sortray » qui deviendra par la suite Saurais. L'habitat s'est développé autour de l'église et de sa place, au carrefour des routes venant d'une part de Parthenay, en direction de Vaise et de Saint-Martin du diocèse, et d'autre part de Beaulieu sous Parthenay en direction de La Ferté-en-Parthenay. Mais les fermes isolées vont encore massivement représenter par la présence de nombreux hameaux, environ vingt-cinq. Le bourg s'est agrandi à la fin du XIX^e siècle, après la construction d'une première tranchée de roissements et d'une salle des fers, attestant à la main que le paysage est assez vallonné puisque l'on se trouve sur les pentes du Tierrier du Fouilloy de Saint-Martin, le point culminant des Deux-Sèvres.

2. L'église Saint-Pierre

En grande partie effondrée, l'ancienne église a été réédifiée en 1741. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, le chœur a été reconstruit et l'église agrandie. Elle se compose d'une nef unique percée de trois voûtes en cintres. Le clocher, en base carrée, est placé en façade et se termine par une flèche. L'église conserve une cloche de 1633 dont le donateur François de Landebertère et la maraine Gânie Marchenay. Cette cloche a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2015. À l'intérieur du mur nord de la nef, le premier contrefort porte la date 1616 et un pilon le même et croix gothique, et entre la première et la deuxième fenêtre, on distingue un petit personnage qui passe pour être le seigneur de lieu et fondateur de l'église.

3. Le monument aux morts

Ce monument en pierre, de type dynastie-catholique, est surmonté d'une statue métallique de Jeanne d'Arc. C'est une particularité en Gâtine, car il n'y a qu'une seule autre commune du territoire (Le Pallaudou) où le clocher a été fait de surmonter le monument aux morts par une statue de Jeanne d'Arc, plutôt que par une statue de pierre. Jeanne d'Arc est sculptée sur un socle en bois, et non sur un socle en pierre. Elle est entourée de lauriers et de fleurs. Elle a été conçue le lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1919. Comme elle, les combattants

ont sacrifié leur jeunesse pour sauver la France, on peut voir que les statues de Saurais et du Pallaudou correspondent à un même modèle, ce qui témoigne de la production en série de certains éléments des monuments commémoratifs.

4. Les haies de Gâtine

Le bocage fait aujourd'hui partie du patrimoine paysager du territoire, et il est devenu important et primordial à le protéger. Mais cela n'a pas toujours été le cas. En effet, dans les années 1980 et 2000, la région a perdu près de 10 000 hectares de réseaux naturels formés par les haies. À cette époque, les haies étaient pas peignées comme des aboies par les propriétaires mais plutôt comme des contraintes agricoles, grâce au travail en certaines associations de naturalistes et de la Chambre d'agriculture, le point de vue sur les haies a changé. Elles exercent de multiples rôles : amélioration du cadre de vie, conservation de l'identité du territoire et des itinéraires de promenade. Concernant la biodiversité, elles sont un réservoir d'espèces animales. Elles leur apportent refuge et alimentation. Elles permettent aussi la préservation d'espèces végétales locales, médicinales et huilières anciennes. C'est également un abri pour les propriétaires, grâce à la production de bois de chauffage avec la taille des arbres en forêt et de bois d'œuvre (charpente, menuiserie ou bois de luit (châtaignes, roseaux, mûres...). Enfin, ces haies naturelles protègent les cultures grâce à leur effet brise-vent, diminuent le dessèchement des sols et la consommation d'eau par les cultures, et protègent le bétail du soleil et des vents froids.

5. L'Audoubertière

Bâti sur une hauteur, le château de l'Audoubertière domine le bourg de Saurais. Il appartenait au domaine de campagne du seigneur de Parthenay, Jean de l'Audoubertière, bailli de Gâtine de 1399 à 1419. Le château n'est en grande partie reconstruit aux XVIII^e et XIX^e siècles. Du château médiéval, il ne reste qu'une grosse tour romane de défense. Le logis actuel se compose de deux corps de bâtiments disposés en ligne, séparés d'une toiture en aldouise à la Mansart, c'est-à-dire un comble brisé.



LES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT



Pour bénéficier de ces aides, il est impératif de se faire assister par un opérateur professionnel pour la constitution du dossier.

Le coût de cette prestation est pris en charge par le Département et l'Anah.

CONTENU DE LA MISSION

- Réalisation d'un diagnostic technique et énergétique.
- Aide à la décision.
- Conseils sur les écogestes.
- Aide à l'élaboration du projet et du montage des dossiers de financement.

SOLIHA et le CRER ont été retenus pour effectuer cette mission



LES PRÊTS SPÉCIFIQUES

PROCIVIS, missions sociales du Crédit Immobilier s'est engagé dans ce dispositif aux côtés du Département et de l'État en accordant, sous certaines conditions, des prêts préférentiels aux propriétaires à revenus modestes.

AVANTAGES

- 1 Prêt à taux 0.
- 2 Sans frais de dossier.
- 3 Les prêts PROCIVIS peuvent aussi ouvrir droit à l'Allocation logement pour les propriétaires.



OÙ S'ADRESSER ?

ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement

28 rue du bas paradis
79000 NIORT
Tél. 05 49 28 08 08



DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES Direction de l'insertion et de l'habitat

74 rue Anthon Lomane
CS 58880
79028 NIORT cedex

Le Département à votre service

www.deuxsevres.fr



HABITER MIEUX EN DEUX-SÈVRES

Des aides pour améliorer la performance thermique et adapter votre logement



Février 2020



LE PRINCIPE

Associer des aides financières aux propriétaires qui font réaliser des travaux au sein de leur résidence principale dans le but d'obtenir :

- Des économies d'énergie.
- Une amélioration des logements très dégradés.
- Une adaptation des logements au vieillissement.

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

- **Travaux d'économie d'énergie** (isolation des combles et/ou des murs, changement de chaudière, remplacement des menuiseries extérieures, pose d'une ventilation mécanique contrôlée...).
- **Travaux de réhabilitation lourds pour le traitement de l'habitat indigne** (travaux de renforcement du gros œuvre, des charpentes, création d'une installation de chauffage...).
- **Travaux d'adaptation liés au vieillissement** (installations de bords d'appui de rampes, d'accès, adaptation de la salle de bain...).

* montant des travaux subventionnables plafonné

LES AIDES POSSIBLES

• **Agence nationale de l'habitat - Anah**
Subvention de 15 % à 20 % du montant des travaux hors taxes • Prime de 4 000 € maximum dans le cadre de l'aide Habiter Mieux Sérénité

• **Département**
Subvention de 500 à 9 000 € maximum
D'autres aides peuvent être mobilisées (casser de retraite, Action Logement, accordi à taux zéro...)

* Montant de certains travaux en fonction du type de travaux



LES CONDITIONS PRINCIPALES D'OCTROI

- Le logement doit avoir plus de 15 ans (dérogation possible en cas de travaux d'adaptation liés au vieillissement).
- Ne pas avoir bénéficié d'un prêt accession du Ministère du logement depuis 5 ans.
- Une travaux d'économie d'énergie réalisés doivent améliorer d'au moins 25 % (35 % dans certains cas) la performance énergétique du logement.
- Le coût de ces aides est soumis à conditions de ressources.

	Montant maximum subventionnable	Montant maximum subventionnable
1 personne	14 875 €	29 074 €
2 personnes	21 760 €	27 856 €
3 personnes	26 070 €	33 547 €
4 personnes	30 572 €	36 352 €
5 personnes	34 993 €	44 960 €
Par personne supplémentaire	4 482 €	5 605 €

LES ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

- Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les différents accords de financement.
- Faire réaliser les travaux par des entreprises (qualifiées RGE à compter du 01/07/2020) si travaux d'économies d'énergie.
- Occupier le logement pendant 5 ans à titre de résidence principale.

EXEMPLE D'UNE OPÉRATION

Projet envisagé :

- Isolation des murs extérieurs.
 - Installation d'un poêle à bois.
- Soit une économie d'énergie de 33 %

Financement prévisionnel :

Montant des travaux TTC	34 137 €
• Anah	6 700 €
• Firma « Habiter Mieux »	1 340 €
• Département	1 000 €
Total des aides	9 040 €
Soit 26 % du montant des travaux	
• Prêt Prorata	5 097 €
Durée : 60 mois - Mensualité : 85 €	



Calendrier 4ème trimestre 2020

- Mercredi 11 Novembre Cérémonie commémorative au Monument aux morts
Informations, horaires et consignes à venir...
- Dimanche 13 Décembre ARBRE de NOËL à partir de 16h00 dans la salle des fêtes de SAURAI
Avec le comité des fêtes de La Chapelle Bertrand.
Confirmation et consignes à venir ...



Carnet

Naissance

Lya BOURGEOIS 6 août

Mariage

Pierre LAURENTIN et Éliette GUÉRINEAU
14 août

Dictons et citations

« Un enfant qui ne s'est instruit qu'à l'école n'est pas un enfant instruit »

George Santayana, philosophe (1863-1952)

« L'année scolaire est un long congé interrompu de temps en temps par des cours »

Philippe Bouvard

« Mieux vaut être le dernier de sa classe que le premier imbécile venu »

Robert Sabatier, Le livre de la déraison souriante

Poésie

C'est la rentrée !

Vite, vite, il faut se presser

Le réveil a déjà sonné !

Un peu raplapla

Toilette de chat.

Petit déjeuner,

Très vite avalé.

Cheveux en pétard,

Un peu dans le brouillard.

On file comme l'éclair,

Chaussettes à l'envers.

Vite, vite, il faut se presser, c'est la rentrée !

Sylvie Poillevé

Info Pratique

• Etablissement Français du Sang (E.F.S.)

☎ 05 49 79 43 11

www.dondusang.net



Balayage

L'entreprise BODIN effectuera le balayage du bourg les **mardis 13 octobre, 10 novembre et le mercredi 9 décembre 2020**. Nous vous remercions de ne pas stationner le long des trottoirs.

ADIL

Depuis le 1^{er} septembre, l'ADIL des Deux-Sèvres reprend les permanences :

PARTHENAY 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de 14h à 16h30 - 72 rue Jean Jaurès (Maison du Coeur de Ville) - Permanence juridique.

Nos conseillers ne reçoivent que sur **RENDEZ-VOUS** et une seule personne à la fois sauf cas exceptionnel (présence d'un handicap nécessitant un accompagnement, ...),

Contact par mail : accueil@adil79.fr ou par téléphone au 05 49 28 08 08 (matin du lundi au vendredi).



THÉNEZAY, Cité Rondier

**DIMANCHE
11 OCTOBRE 2020**

**RALLYE AUTO
VINTAGE**

Le Comité de Jumelage vous propose une journée conviviale de rallye à la découverte des communes du Thénézéen.



EXPOSITION DES

VEHICULES : 10h00

DEPART :

vers SAIX et Pozi

DESS :

de production

1000cc à 1000

1200cc à 1200

sur réservation, prévoir

des souvenirs, un

kit de mise à

pointeur

VEHICULES :

motocycles

2 catégories

30 ans - 30 ans

TRAI :

12 véhicules

INSCRIPTIONS

REGLEMENT

AVANT LE 3 OCTOBRE

Jean PELLOT

06 84 10 30 42

Patrice SEIGN

06 89 89 89 89

jumelage@thenezay.com

@thenezay